



LA LETTRE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES



Edito

Madame, Monsieur,

A l'issue d'un été qui je l'espère aura été profitable à chacune et chacun d'entre vous, ce nouveau numéro de La Lettre est en grande partie consacré à la situation budgétaire de notre établissement.

En cette rentrée, je souhaite en effet vous faire savoir que le projet de budget 2015 ou EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses) a été rejeté cet été par l'Agence Régionale de Santé. Cette situation difficile, expliquée en page centrale, requiert notre vigilance.

A l'heure où la loi Santé en débat au Parlement va officialiser et rendre obligatoires les Groupements Hospitaliers de Territoire, il est essentiel, pour permettre à l'établissement de rester maître de son destin, d'améliorer notre situation budgétaire et ce malgré nos particularités que sont un classement en tant qu'Immeuble de Grande Hauteur et une Inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Ceci passe par la poursuite et le développement d'actions déjà initiées et/ou entreprises et par une réflexion collective pour laquelle nous allons être accompagnés par l'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP). Par ailleurs et en parallèle des discussions en cours avec le secteur

privé arlésien, il y a lieu désormais de structurer d'ici la fin de l'année le rapprochement avec les Hôpitaux des Portes de Camargue situés à Tarascon - Beaucaire.

Des perspectives intéressantes en matière d'évolution de l'offre de soins et de mutualisation de certaines fonctions support se dessinent et devraient permettre de conforter nos filières de soins dans une logique de proximité des prises en charge à laquelle les patients et leurs familles sont attachés.

En fonction de ce qui sera arrêté au final par le législateur en termes de Groupement Hospitalier de Territoire, il conviendra alors de se positionner ensuite sur le périmètre d'actions le plus pertinent pour les établissements du pays d'Arles et leur population.

Dans l'immédiat, soyez assurés de ma détermination et de ma confiance dans l'avenir de l'établissement. Votre engagement auprès des patients, et ce quel que soit votre corps de métier, est un gage de réussite pour un service public hospitalier certes soumis à de fortes contraintes mais qui doit poursuivre ses missions dans le respect de ses valeurs et avec efficacité.

Le directeur
Laurent DONADILLE

10 Kilomètres d'Arles

Comme les années précédentes l'équipe du centre hospitalier participera aux 10 km d'Arles le 25 octobre 2015 pour soutenir les actions en faveur du dépistage du cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose. Renseignements et inscriptions postes 2960 (Laetitia PALIX ou Magali CHAMBAUD) et 2667 (Stéphan LAUTIER)

Participez nombreux !

Jardin d'enfant thérapeutique

Le jardin d'enfant thérapeutique a été inauguré le 14 septembre dernier en présence du sous-préfet et du Maire d'Arles, ainsi que notamment des représentants de l'association Corrida France. Ce jardin permettra aux enfants « patients » de l'hôpital de jour L'Oranger et du CAMSP de bénéficier d'un lieu de détente extérieur qui leur est dédié. Il a été réalisé avec l'aide de financements divers dont un don important de la Fondation Hôpitaux de France de 10 000 euros. L'association Corrida France et Juan Bautista ainsi que les artistes Tom GARCIA et Karima M ont également participé au financement de cette belle réalisation.



SOMMAIRE

Le contexte financier 2015 - 2017	P 2 - 3
Les brèves	P4
Bienvenue à.....	P4

LE PLAN TRIENNAL 2015-2017

Les dépenses de protection sociale présentent chaque année un déficit structurel important.

Pour satisfaire aux critères européens et donner un coup d'arrêt à cette situation, le Ministère de la Santé a annoncé, au cours du premier trimestre 2015, un Plan d'économies Triennal 2015-2017 qui prévoit la limitation des taux de progression des dépenses d'Assurance Maladie en dessous de 2% par an. Ce Plan doit générer une économie de 10 milliards d'€ en même temps que des mesures restrictives sont prises sur la branche Famille.

Le Plan Triennal se structure autour de 4 objectifs (qualité de l'offre hospitalière, virage ambulatoire, consommations de médicaments, pertinence des soins) et se décline en 12 blocs d'actions, dont 8 sont applicables à l'hôpital pour 3 milliards d'économies attendues : le programme PHARE sur les achats, le virage ambulatoire et le redimensionnement capacitaire, la maîtrise de la masse salariale, la pertinence des soins, les transports de patients, la consommation de médicaments, les Groupements Hospitaliers de Territoire et le suivi des établissements en difficulté financière.

A partir de cette politique nationale, une stratégie de développement régional a été engagée par l'ARS PACA. C'est ainsi

	2014	2015	%	
Nb venues externes cliniques :	78 491	76 980	-1,9%	🚫
Nb venues externes imagerie :	10 646	11 183	5,0%	🟢
Nb venues externes scanners :	3 191	3 399	6,5%	🟢
Nb de B produits (ext et hospit) :	7 861 407	7 961 879	1,3%	🟢
Nb de passages aux urgences :	22 793	23 367	2,5%	🟢

que dans le cadre d'un dialogue de gestion avec leur tutelle (ARS PACA) et leur financeur (Assurance Maladie), les établissements doivent produire une feuille de route d'abord stratégique puis opérationnelle.

Elaborée de façon concertée, la feuille de route stratégique du CH d'Arles dresse un état des lieux des actions engagées depuis plusieurs mois et réaffirme l'engagement de l'établissement dans la poursuite d'une trajectoire de performance organisationnelle et financière associant qualité et sécurité des soins. Elle comporte des objectifs chiffrés qui seront repris dans les documents financiers et contractuels (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses, Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, Contrat de Retour à l'Equilibre Financier.....).

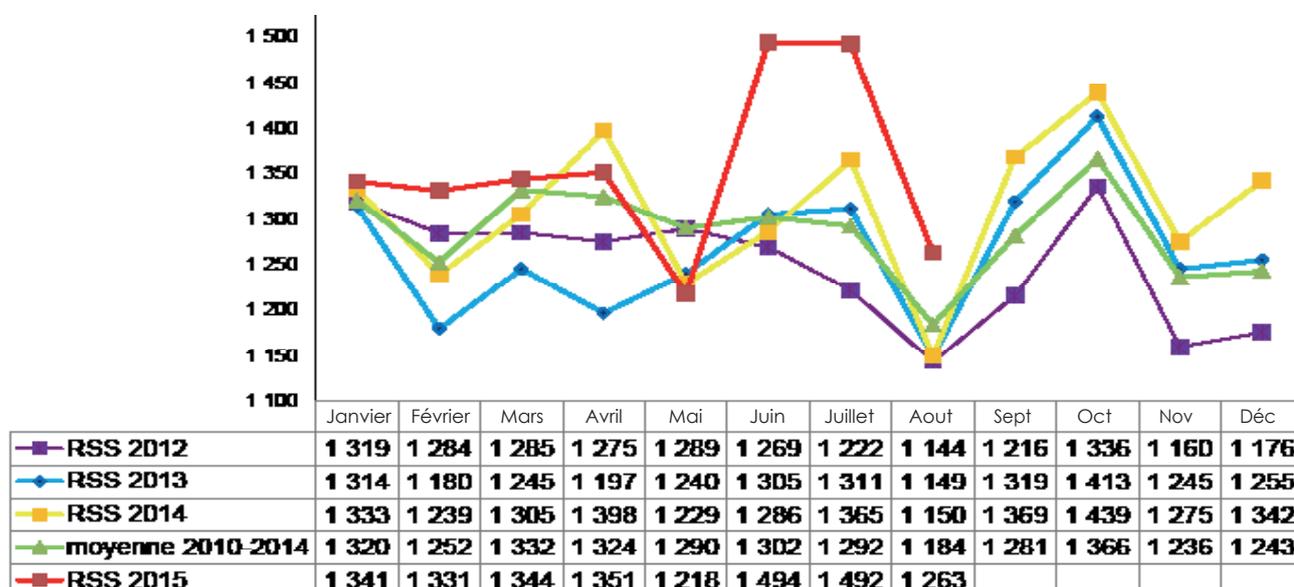
Pour décliner et accompagner cette feuille de route, l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance) a été chargée par les

pouvoirs publics d'un appui méthodologique auprès des établissements publics de santé. Pour cela et sur une période qui doit durer 26 mois, l'hôpital d'Arles a été inclus parmi un groupe de 6 hôpitaux associant les centres hospitaliers d'Ajaccio, d'Arles, d'Aubagne, de Bastia, de Martigues et l'Hôpital européen de Marseille. Fort de cet accompagnement, la feuille de route opérationnelle sera finalisée en fin d'année 2015. La démarche doit être conduite en mode projet : chef de projet opérationnel, co-pilote médical ou soignant, équipe projet, comité de pilotage,...Sont à disposition des établissements, des formations aux démarches et outils, des cercles thématiques, une plateforme nationale d'échanges et d'expériences.

Le bilan du Plan triennal est programmé en décembre 2017.

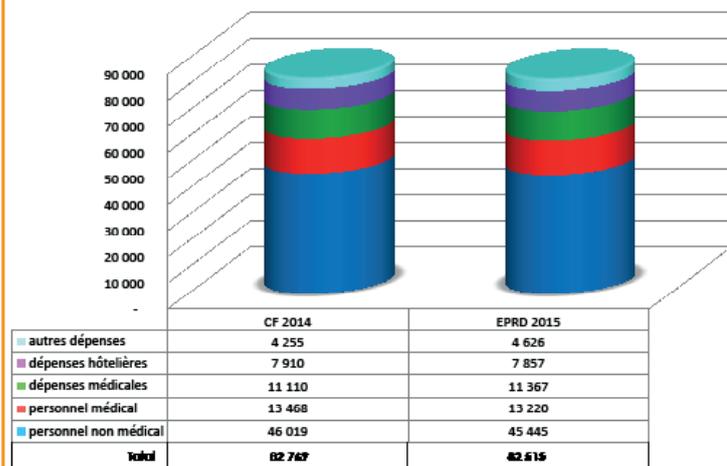
C'est dans ce contexte du Plan Triennal que l'ARS a examiné les EPRD 2015 des établissements de santé.

Evolution mensuelle des Résumés Standardisés de Séjours (RSS) années 2010 à 2015 et moyenne sur 5 ans (2010 - 2014)

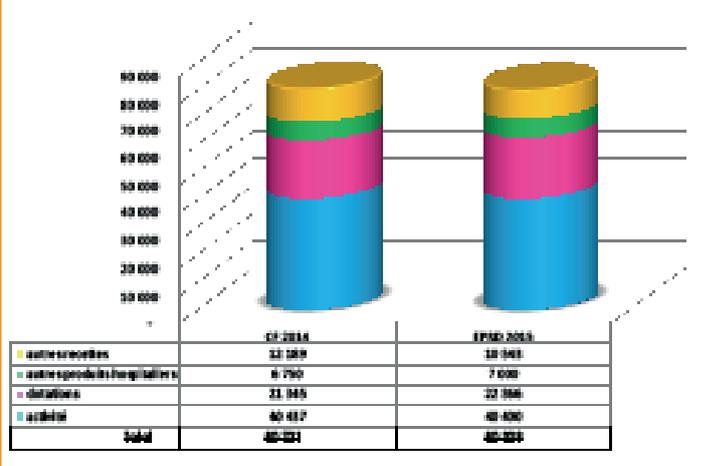


L'ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES 2015 (EPRD)

Evolution des dépenses en K€ entre le compte financier 2014 et l'EPRD 2015



Evolution des recettes en K€ entre le compte financier 2014 et l'EPRD 2015



Conformément à la réglementation budgétaire, le centre hospitalier a établi et présenté aux autorités de tutelle début juillet 2015, l'EPRD 2015, à savoir le budget hospitalier prévisionnel et les budgets des établissements annexes, après concertation du Directoire et information des instances de juin 2015.

Ces propositions budgétaires 2015 ont été rejetées par l'ARS le 5 août 2015 aux motifs que le déficit présenté par l'établissement à hauteur de -2,77 millions d'€ était de nature à créer un déséquilibre financier trop important, que les engagements du Contrat de Retour à l'Equilibre Financier, signé avec l'ARS en décembre 2013, n'étaient pas entièrement respectés et que, de plus, la capacité d'autofinancement 2015 ne permettait pas le remboursement des emprunts antérieurs. En parallèle d'une aide de 400 000 € de l'ARS pour accompagner les travaux de rénovation des unités de chirurgie, un budget révisé avec des dépenses en baisse a été représenté dans le délai d'un mois à celle-ci avec un déficit ramené à -2,2 millions d'€ et une projection budgétaire à 4 ans vers le retour à l'équilibre financier.

Il est important de vous expliquer et faire partager que la situation d'un EPRD rejeté est catastrophique pour un établissement public de santé qui s'expose ainsi à une limitation autoritaire de ces dépenses et à la réduction drastique de ces investissements par absence de ressources internes et de crédits bancaires pour les financer. Le

déséquilibre financier pèse de plus en plus sur la trésorerie de l'établissement qui doit sans cesse trouver des moyens de financement nouveaux ou, à défaut, retarder les échéances des règlements des fournisseurs.

C'est donc avec un effort supplémentaire sur ses dépenses que le centre hospitalier doit poursuivre dans la voie des restructurations, au moment même où l'activité connaît un développement certain comme le montre le graphique ci-contre portant sur l'évolution mensuelle et annuelle des séjours hospitaliers en Médecine - Chirurgie et Obstétrique.

Cet effort doit porter sur l'ensemble des dépenses et donc également sur les dépenses de personnel qui, à elles seules, en représentent 70% environ. Ceci passe par des restructurations, des mutualisations, des synergies entre les

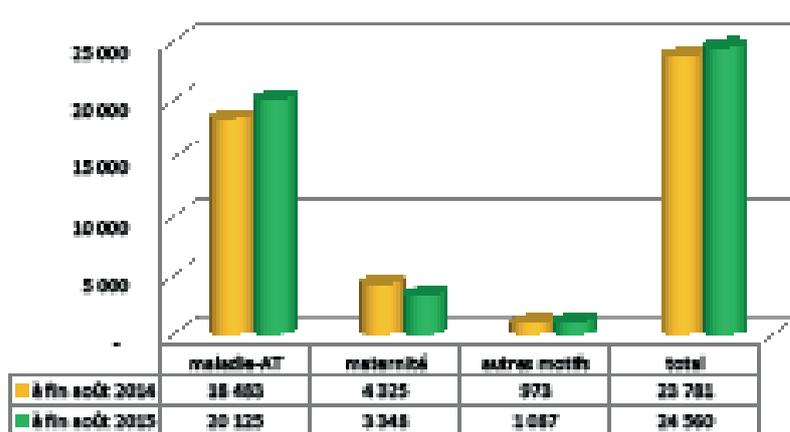
activités, entre les métiers et entre les services mais aussi par une juste répartition des tâches et une baisse de l'absentéisme qui malheureusement augmente en cette année 2015 et nous pénalise tous collectivement. Outre une action partagée afin de favoriser la présence au travail, la polyvalence des agents et la recherche d'organisations efficaces sont réellement indispensables.

C'est par une participation de tous que le centre hospitalier atteindra les objectifs qui lui sont assignés par les pouvoirs publics en fonction notamment de la situation générale des finances publiques.

Il en va du maintien de l'offre de soins publique sur notre territoire de santé.

*Marie-Michelle CHARRE BRUGIERE
Directrice des finances*

Evolution de l'absentéisme en jours



Quelques brèves...

Rentrée des étudiants au centre de formation

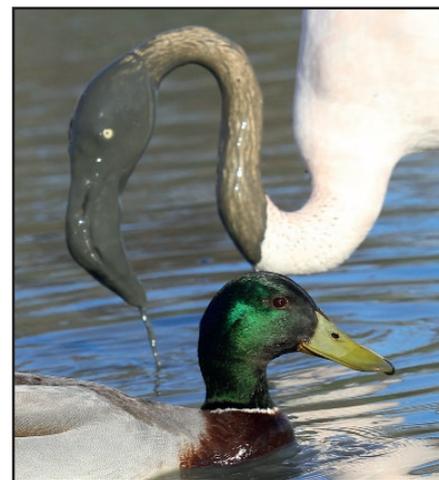
La rentrée de l'IFSI et de l'IFAS a eu lieu le 7 septembre 2015 pour 205 étudiants dont 55 nouveaux élèves aides-soignants et 50 étudiants infirmiers de première année qui sont venus rejoindre leurs ainés de deuxième et troisième année.

La traditionnelle cérémonie de rentrée s'est déroulée le 11 septembre en présence de Monsieur Hervé SCHIAVETTI Maire d'Arles et Président du Conseil de surveillance du centre hospitalier. Un hommage a été rendu aux équipes enseignantes et administratives du centre de formation pour le travail accompli en lien avec les équipes soignantes au sein

des services de l'hôpital et qui permet aux deux instituts d'obtenir depuis plusieurs années des taux de réussite de 100% aux deux diplômes d'Etat.

Deux nouveautés importantes cette année avec la progression du quota d'élèves aides-soignants qui est passé de 45 à 55 à la demande du Conseil régional pour mieux répondre aux besoins de santé de la population âgée et l'organisation d'une prérentrée. Celle-ci a eu lieu le 3 septembre pour les étudiants infirmiers et le 4 pour les élèves aides-soignants et a permis à la fois d'apporter aide et conseils aux nouveaux arrivants en matière de vie étudiante et d'obtenir des premières informations sur la scolarité et l'hôpital d'Arles.

L'art à l'hôpital



Le photographe Frédéric COMBES présente du 22 septembre au 16 novembre "Camargue Intime" dans le hall de l'hôpital Joseph IMBERT. L'artiste invite à se laisser séduire par l'intimité d'un couple de hérons ou par les ablutions boueuses des palmipèdes, quotidien méconnu des oiseaux du Pays d'Arles. Un détour par la tradition et le costume parachève cette présentation haute en couleur.



Repas des familles au EHPAD Jeanne Calment et du Lac

Mardi 22 et jeudi 24 septembre ont eu lieu les repas des familles des résidents des EHPAD Jeanne Calment et du Lac. Un bon moment de convivialité pour tous autour de manifestations à thématique médiévale.



Bienvenue à...



Mme Cécile LEBOSSÉ, attachée d'administration hospitalière, a rejoint la direction des ressources humaines le 3 septembre 2015 après une vacance de poste qui aura duré plusieurs mois.

M. le Docteur Christian PIC, pédiatre, a intégré l'équipe du CAMSP le 17 août 2015.



M. le Docteur Constantin CONDAC, anesthésiste, a pris ses fonctions le 7 septembre 2015.

Mme le Docteur Carole TOBIANAH du centre hospitalier de Salon de Provence a démarré une consultation douleur le 7 septembre 2015 en remplacement du Docteur Patricia AMIELH.

Mme le Docteur Julie DELRIEU, chirurgien dentiste le 14 septembre 2015.



Mme le Docteur Germaine HUETZ est venue renforcer l'équipe de psychiatrie infanto-juvénile le 14 septembre 2015 suite au départ du Docteur Emmanuel LAFAY.

M. le Docteur Ayman HIDAR a rejoint le service de pneumologie le 21 septembre 2015.

